

Le 27 novembre 2014

L'exposition du Conseil général des Landes

## **"24 HEURES CHRONO : EN COURSE CONTRE LES DÉCHETS"**

poursuit son itinérance et s'installe  
à la salle polyvalente de **Geaune**

**du 8 au 19 décembre 2014.**

## **24 HEURES CHRONO**

**EXPO**

**En course  
contre les  
DÉCHETS**



L'exposition est destinée à tout type de public (familial, scolaire...) en mettant en scène les bons réflexes pour gagner la « course » contre les déchets à la maison, dans les achats, à l'école, au travail ou durant ses loisirs.

Un livret présentant le contenu de l'exposition et des ateliers ludiques est mis à disposition des enseignants et animateurs.

### **L'exposition propose au visiteur**

- › une scénographie créative et originale pour sensibiliser à la problématique des déchets en faisant rentrer le visiteur dans les lieux du quotidien,
- › un parcours d'expérience et de découverte pour se sentir pleinement acteur de l'exposition (diffusion des messages essentiels par des manipulations ludiques),
- › un ton résolument positif avec la nécessité de montrer que réduire ses déchets ne demande pas forcément d'effort,
- › une utilisation de matériaux répondant aux critères de l'éco-conception.

### **Elle est conçue en trois espaces répartis sur près de 110 m²**

- › Espace 1 : Je découvre  
Introduction et sensibilisation à la thématique de la réduction des déchets.
- › Espace 2 : J'agis  
Mise en situation dans tous les temps du quotidien.
- › Espace 3 : Je m'engage  
Conclusion et pause informative pour « aller plus loin ».

>>>

## Plan départemental de prévention des déchets

Cette exposition constitue l'une des actions du volet « éducation à l'environnement » du Plan départemental de prévention des déchets, aboutissement d'un travail participatif du comité de suivi. Le Conseil général des Landes a fait appel à des prestataires expérimentés pour concevoir et fabriquer l'exposition, dont un scénographe qui s'est associé avec Jamy Gourmaud, présentateur de l'émission de télévision « C'est pas sorcier ».

Stabiliser puis réduire la production de déchets dans notre département, c'est le défi que le Conseil général a choisi de relever en 2005 en se dotant d'un ambitieux programme de prévention dont les principales actions sont :

- Promouvoir la pratique du compostage domestiques (guides, financement de composteurs, aire de démonstration...).
- Diffuser un autocollant « Non à la pub » pour limiter la quantité de prospectus distribués dans les boîtes aux lettres.
- Mettre fin à la distribution systématique des sacs de caisse jetables dans les supermarchés.
- Accompagner les entreprises landaises volontaires dans leurs démarches d'éco-conception (porté par la CCI des Landes).
- Encourager la consommation responsable (guides, opérations foyers témoins...).
- Promouvoir la réparation et la réutilisation, en soutenant notamment les projets de recyclerie.
- Promouvoir la séparation des déchets toxiques et/ou dangereux des ordures ménagères classiques, et leurs alternatives (guide).
- Mener des actions d'éducation à l'environnement à l'attention des scolaires et du grand public (concours dans les collèges, exposition itinérante, mallette pédagogique...).
- Montrer l'exemple en introduisant et développant des pratiques éco-responsables au sein des services du Conseil général (Imprimerie interne, déchets des routes, déchets dangereux des centres médicaux, diminution de la consommation de papier...).

Le suivi réalisé annuellement sur notre production de déchets dans les Landes (derniers chiffres de 2012) permet aujourd'hui de constater que :

- Notre production de déchets s'est stabilisée autour de 740 kg/hab/an alors qu'elle augmentait en moyenne de 2% par an.
- Parallèlement, la production d'ordures ménagères (hors déchets des déchetteries) a quant à elle diminué en sept ans, en passant de 390 kg/hab/an à 345 kg/hab/an.

**Exposition ouverte  
du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h et de 13h à 17h  
Entrée gratuite**

Contact presse :  
**Conseil général des Landes**  
**Monique Castagnède**  
Tél. : 05 58 05 40 50  
Mél. : communication@cg40.fr

Contacts public :  
Plan de prévention des déchets  
**Marie Labadie** : 05 58 05 41 09  
Animation et éducation à l'environnement  
**Pierre Robert de Latour** : 05 58 05 40 40